

## Commis comptable principal, Comptes créditeurs, Yellowknife N22/48NT

**(L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.)**

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) a pour vision d'éliminer les maladies et les blessures professionnelles. En partenariat avec les intervenants, nous assurons la sécurité au travail et la prestation de soins aux travailleurs, et nous adhérons à des valeurs – le respect, l'engagement, l'intégrité, l'ouverture, la culture de sécurité, l'excellence et une saine intendance en milieu de travail.

Le poste de commis comptable principal se trouve à Yellowknife. Son titulaire, qui relève du superviseur, Comptes créditeurs, est responsable du traitement quotidien de l'information financière au moyen d'un processus de rapprochement complexe entre le système de comptabilité Great Plains (GP) de la CSTIT, le système interne utilisé pour la gestion des demandes d'indemnisation et des recettes, appelé « Compensation, Assessment, and Accident Prevention System » (CAAPS) et le système de facturation médicale appelé « ReQlogic » (RL). Il lui incombe principalement d'auditer et de vérifier les documents financiers relatifs aux comptes créditeurs, aux transactions du grand livre et aux demandes de remboursement des frais de déplacement, en plus de rapprocher et de traiter les paiements pour les cartes de crédit organisationnelles de la CSTIT conformément aux politiques et aux procédures pertinentes de celle-ci et à l'ensemble des lois, règlements et autres politiques en vigueur.

Le candidat retenu devra se distinguer par ses excellentes aptitudes pour le service à la clientèle, son entregent, son sens de l'organisation et de solides compétences en résolution de problèmes. Il devra avoir la capacité de procéder à des analyses financières approfondies, en plus d'interpréter et d'appliquer les lois, politiques, procédures, contrats et ententes, en portant attention aux détails.

Le titulaire du poste doit détenir un diplôme de deux ans en comptabilité et une expérience directement reliée de trois ans dans ce domaine. Les combinaisons études-expérience équivalentes seront étudiées au cas par cas. L'échelle salariale pour ce poste va de 38,05 \$ à 45,05 \$ l'heure (d'environ 74 198 \$ à 87 848 \$ par année), et il s'y ajoute une indemnité de vie dans le Nord de 3 700 \$ par année.

**Une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires est requise pour ce poste.**

Date de clôture : **Le 11 Octobre 2022**

Si ce poste correspond à vos compétences et vos aspirations, veuillez envoyer votre curriculum vitae par courriel, en citant le concours, à [careers@wscc.nt.ca](mailto:careers@wscc.nt.ca).

---

*Vous devez clairement indiquer votre admissibilité au privilège de faire l'objet d'une attention prioritaire en vertu de la Politique d'action positive, le cas échéant. La CSTIT est un milieu de travail inclusif. Si vous avez une incapacité et avez besoin de soutien ou de mesures d'adaptation pendant le processus d'embauche, nous vous encourageons à décrire ces besoins lorsque nous communiquerons avec vous pour une entrevue. Il est possible que nous utilisions ce concours afin de pourvoir d'autres postes vacants semblables au cours des six prochains mois. La capacité à communiquer dans une langue officielle des T.N.-O., en plus de l'anglais, est un atout.*